

► La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ◀

Numéro spécial **Initiatives locales...**

N°13
Novembre 2008



EDITO

■ De Cheickna A. SIDIBE,
Directeur Exécutif de l'ONG DONKO (MALI)

Lors du Congrès de Barcelone, le nombre élevé de motions (38) sur les Aires protégées (voir article en page 2) examinées par l'assemblée des membres, explique à suffisance tous les enjeux que revêtent ces écosystèmes de convoitise : bois de chauffe, gibier de brousse, recherche minière... Sans exception, toutes ces motions, insistent sur l'implication de tous les acteurs : ONG, utilisateurs des ressources, gestionnaires des ressources de ces aires... comme alternative de sauvegarde et de maintien du statut d'aire protégée.

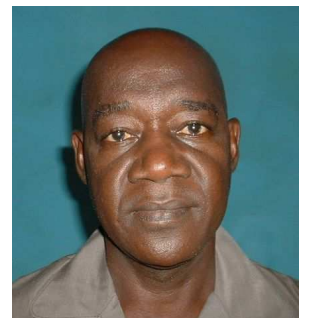
Les défis auxquels doivent faire face ces différents acteurs sont multiples, mais une problématique essentielle demeure : la prise en compte des droits de souveraineté des populations riveraines très pauvres sur les ressources du terroir.

Alors comment réussir la protection de ces aires protégées sans amoindrir la cohésion de tous ces acteurs ? Qui de l'Etat, des ONG ou des communautés gèrent le mieux ces aires protégées ? Est-il réellement besoin d'aller vers une synergie d'action de tous les acteurs ?

Quelques pistes pour aider à la recherche de solutions (voir les articles de cette lettre APAO) :

- ✓ des développements positifs existent, en relations avec les communautés locales mais beaucoup de travail reste encore à faire ...

- ✓ des actions de **plaidoyer** auprès des parties prenantes (autorités politiques, administratives et communautaires) doivent être conduites.
- ✓ la mise en place de *Comités Villageois de Gestion de l'Environnement*, de *Conseils des Chasseurs* par exemple doit être promue (voir ce qui se fait au Bénin).
- ✓ le développement de pratiques durable de gestion des ressources forestières, via notamment la promotion d'une récolte gérée des produits forestiers non ligneux,
- ✓ la mise en défens, ou encore l'amodiation apparaissent comme des réponses pour la préservation de la diversité biologique, et pour la survie des aires protégées
- ✓ etc...



La présente lettre APAO présente quelques initiatives locales, dans la région, d'acteurs associatifs divers*, d'échelles variables... que ces exemples nous inspirent dans notre travail.

Bonne lecture !

Cheickna A. SIDIBE

**la prochaine lettre parlera plus spécifiquement d'initiatives locales conduites par les administrations et autres acteurs institutionnels...*

■ Les Aires Protégées au Congrès Mondial de la Conservation ■

Les messages clés sur les aires protégées qui sont ressortis du congrès de Barcelone sont les suivants :

- ✓ Le monde est confronté à une crise de l'extinction. La liste rouge des espèces menacées version 2008 a montré que les taux d'extinction des espèces sont sans précédent. La dernière évaluation des mammifères a montré qu'un mammifère sur quatre est actuellement menacé d'extinction. **Les aires protégées bien gérées constitueront une des principales protections face à cette crise ;**
- ✓ Les impacts du changement climatique sur la biodiversité et les populations ont été un thème récurrent du Congrès. De ce point de vue, **les aires protégées peuvent jouer un rôle critique en maintenant le carbone mais aussi en offrant des services éco-systémiques.**
- ✓ Les bénéfices des aires protégées ont été soulignés dans plusieurs événements et notamment dans une étude sur 120 aires marines strictement protégées (sans aucune capture) qui a démontré que **ces aires restaurent les écosystèmes marins et les espèces;**
- ✓ Le nombre d'aires protégées est en augmentation. Néanmoins, les aires protégées sont confrontées à de nombreux défis tels que le changement climatique et les impacts des projets d'infrastructures, en particulier les mines. Les délégués ont notamment fait ressortir que **pour que les aires protégées soient à même de répondre à ces défis, elles doivent être mieux gérées, mieux connectées et mieux financées.**
- ✓ Plusieurs ateliers ont démontré **qu'il y a eu des développements positifs en relations avec les communautés locales mais que beaucoup de travail reste encore à faire.**

Les résultats des ateliers seront bientôt disponibles sur : http://www.iucn.org/news_events/events/congress/index.cfm

L'UICN a lancé plusieurs nouveaux produits sur les aires protégées :

- (i) les nouvelles lignes directrices sur les aires protégées représentent l'aboutissement d'un travail extensif de consultation qui a duré plus de 4 ans. Elles peuvent être téléchargées sur : <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2008-028-Fr.pdf>
- (ii) les lignes directrices pour les sites sacrés, une production conjointe de l'UICN et de l'UNESCO, peuvent être téléchargées sur : <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/PAG-016.pdf>
- (iii) Le lancement de la nouvelle base de données sur les aires protégées : elle permet maintenant à l'utilisateur de zoomer, de survoler et d'explorer plus de 100 000 parcs nationaux. Elle permettra aussi d'identifier les aires qui incluent des espèces, habitats, paysages menacés. Elle porte une attention particulière aux océans, y compris les mangroves, les coraux, les herbiers. : <http://www.wdpa.org/>

Concernant les aires marines protégées, notons :

- le lancement d'un nouveau portail sur les aires marines protégées, qui comprend notamment des infos par grandes régions, des publications sur la conservation marine, des offres d'emploi dans la conservation, une base de données des experts de la conservation marine à travers le monde : www.protectplanetoccean.org
- le lancement du plan d'action sur les aires marines protégées de la CMAP :

<http://data.protectplanetoccean.org/resources/docs/WCPAPoAFrenchFINAL.pdf>

Motions sur les aires protégées

144 Motions ont été examinées par l'assemblée des membres du 10 au 14 Octobre. 38 étaient directement reliés aux aires protégées et 34 indirectement. Les principales questions adressées par les motions incluaient :

(i) Communautés locales et aires protégées. Certaines motions étaient ciblées sur une région particulière. D'autres, plus générales, visaient à assurer l'implication des communautés locales dans les aires protégées. **Plusieurs motions ont rappelé le besoin d'appliquer les recommandations du congrès mondial des parcs de Durban sur les peuples indigènes et les aires protégées.**

(ii) Industries extractives et aires protégées – plusieurs motions étaient ciblées sur des régions/aires particulières. Les motions plus générales proposaient de **s'assurer que les recommandations sur l'exploitation minière (comme la recommandation d'Amman) sont effectivement appliquées et obtiennent l'adhésion des compagnies minières.** Une motion controversée a proposé de mettre fin à l'accord de partenariat entre l'UICN et Shell. Après un débat prolongé, elle n'a pas été approuvée en dépit d'un support significatif de la part de plusieurs membres non gouvernementaux.

(iii) Aires protégées marines – Certaines motions étaient ciblées sur des espèces spécifiques comme les requins ou les baleines. Les motions plus générales proposaient notamment la **mise en place de réseau d'aires marines protégées.** Il y a eu aussi plusieurs motions sur la gouvernance en haute mer.

(iv) Patrimoine mondial – certaines motions étaient focalisées sur les sites du patrimoine mondial en Australie pour encourager les nominations dans certaines aires (comme le Ningaloo dans l'ouest de l'Australie). D'autres traitaient des **menaces sur les biens du patrimoine mondial.**

(v) Connectivité et changement climatique – une motion importante a demandé **une amélioration de la connectivité (par des initiatives à grande échelle), avec pour but de relier les aires protégées aux paysages.** Plusieurs motions ont abordé la question du changement climatique et le rôle que les aires protégées peuvent jouer en ce qui concerne l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

(vi) Autre – Enfin, certaines motions ont fait référence au niveau de support sur les aires protégées à l'intérieur de l'UICN et **il y a eu aussi plusieurs motions sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées.**

Commission mondiale des aires protégées

L'assemblée des membres de la CMAP le 04 octobre a permis de passer en revue les activités de la commission sur 2004 – 2008, d'entendre les vues des membres sur les priorités 2008 – 2012. Les questions suivantes ont été soulevées :

- ✓ Le futur programme de la CMAP doit construire sur les forces de la CMAP telles que le développement de standards (comme le système de catégories d'AP), réunir, générer et partager la connaissance (série Best Practice)
- ✓ Le niveau d'activité de la CMAP est très variable d'une région à l'autre. Elle fonctionne bien fonctionnée en Australie, car il y a eu l'identification de tâches claires et pertinentes avec un fort leadership;
- ✓ Le programme de travail de la CBD sur les aires protégées est un véhicule clé. Le niveau d'engagement de la CMAP dans ce programme a été réel mais pourrait encore être amélioré...

■ Aire marine protégée communautaire de Bamboung (Sénégal) ■

L'Aire Marine Protégée Communautaire du Bamboung au Sénégal a été créée par l'Océanium grâce à une méthode originale basée sur une communication sociale forte.

Le messager de l'espoir est le nom que les villageois ont donné au camion itinérant de l'Océanium. Outil performant de communication sociale, ce camion permet, depuis 2004, de mener auprès des communautés locales des campagnes de sensibilisation pour la mise en place des Aires Marine Protégées Communautaires. Dans **l'AMPC du Bamboung**, ce camion nous a permis d'organiser notamment des séances de Cinéma-Débat, grâce auxquelles nous avons mieux cerné les connaissances et les besoins des populations concernant la gestion des ressources halieutiques.



Les avantages du Cinéma-Débat sont multiples:

- Une force d'attraction fabuleuse pour toutes les couches sociales du village : une fois le matériel installé et branché, la sono allumée, **toute la communauté répond présente**.
- Une force de découverte pour les pêcheurs sénégalais, qui sont parmi les meilleurs artisans pêcheurs du monde : ils voient **des images sous-marines**, aspect de la mer que la plupart ne connaissent pas.
- Une force d'identification positive, lorsque dans nos courts-métrages sont évoquées les bonnes et les mauvaises techniques de pêche. **Le pêcheur montré à l'écran est un héros**. Les autres ont envie de lui ressembler.
- Une force de référence, puisque nos films sont tournés dans les zones mêmes où ils sont montrés. Le spectateur peut se voir dans le film, ou reconnaître sa zone d'activité ; la langue parlée est sa propre langue, il reconnaît ses fêtes, ses rites... Automatiquement, **il se sent concerné et prend part au débat**.
- Une force d'animation, lorsqu'après la projection, le débat est lancé. Les animateurs de l'Océanium font circuler le micro. **Les interventions sont**

souvent passionnées et passionnantes, et renvoient souvent directement aux thèmes des films. C'est ce moment d'émulation qui nous intéresse particulièrement car il permet d'avoir une idée des réalités du village et des activités de pêche dans la zone.

Au Sénégal, les règles sociales sont très présentes. La parole ne peut pas être donnée à n'importe qui sur la place du village. Pour échanger avec d'autres membres du village comme les femmes ou les jeunes, le camion de l'Océanium dispose d'autres outils de communication sociale : le jeu des coquillages, les séances de palabre, les sensibilisations de proximité...



L'Océanium cherche à toucher le cœur des gens : les problèmes abordés renvoient toujours à des réalités connues. Ce n'est qu'en agissant solidairement avec les communautés de pêcheurs qu'une gestion durable des ressources halieutiques est possible, et que l'AMP peut devenir réalité.

La création de l'AMP communautaire du Bamboung est un succès, puisqu'en seulement trois ans, elle est devenue autonome financièrement. De plus, elle contribue durablement et efficacement à la gestion des ressources halieutiques. Près de 30 espèces de poissons ont apparu dans la zone et les ichthyophages sont plus nombreux et de plus grande taille qu'auparavant...

Jean Goepp. Océanium

Pour en savoir plus : <http://www.oceanium.org/>



■ Nature tropicale (Bénin) ■

Nature Tropicale est la première ONG Béninoise membre de l'Union Internationale pour la conservation de la Nature. Depuis 1995, elle s'est résolument engagée dans la sauvegarde des espèces menacées et des écosystèmes en danger au Bénin. Elle met l'accent sur la sauvegarde des tortues marines, du Lamantin d'Afrique et des cétacés (baleines et dauphins) qui, compte tenu de leur biologie, visitent la côte du Bénin tous les ans. L'ONG travaille avec la collaboration des communautés locales et aussi avec diverses institutions locales et étrangères.



Nature Tropicale contribue actuellement à la mise en place réelle d'**Aires Marines protégées Communautaires (AMPC)** en vue de protéger des stades biologiques fragiles (aires d'alevinage, d'alimentation, couloirs de migration et sites de nidification), des espèces et habitats vulnérables, tout en améliorant la productivité de la pêche et les retombées socio-économiques pour les communautés côtières, par le développement de l'écotourisme.

Elle a engagé l'approfondissement des réflexions sur certains sites pilotes d'intérêt qui se situent dans le complexe Est et Ouest des zones humides du Sud Bénin : la mer côtière à la hauteur de l'Hôtel El Dorado à Akpakpa Cotonou ; la zone identifiée pour la lutte contre l'érosion côtière à l'Epi de Ciafato ; la mer côtière à la hauteur de la plate forme pétrolière de Sèmè ; les anciens sites ayant abrité les forts de débarquement à Ouidah et Grand-Popo...

Nature Tropicale a commencé par agir sur les points suivants :

- **La protection de stades biologiques fragiles** (site d'alimentation et de séjour pour des tortues vertes juvéniles et sub-adultes – *Chelonia mydas*, une espèce qui ne pond pas sur les plages du Bénin). Les prochains travaux de reconstitution de la plage à l'Est du Port de Cotonou, les grands travaux dans le cadre de la lutte contre l'érosion côtière pourraient avoir un effet négatif sur ce petit habitat en le faisant disparaître. A l'inverse, si des dispositions sont prises, ces travaux pourraient à terme permettre la reconstitution d'espaces plus

importants pour ces espèces migratrices (notamment suite à l'installation des Epis de Ciafato) ;

- La **reconstitution de récifs de coraux** aux environs de la plate forme pétrolière de Sème, qui est déjà exploitée à petite échelle pour l'écotourisme. C'est un bon refuge et un site l'observation des baleines proche de la côte du Bénin ;
- Les possibilités d'amélioration de la productivité de la pêche autour de la région et jusqu'au-delà des zones, grâce à la mise en place des **Dispositifs de Concentration des Poissons (DCP)** et des récifs artificiels, entraînant des retombées socio-économiques pour les communautés locales côtières ;
- Les possibilités de développement d'un **écotourisme** qui pourrait profiter énormément et directement aux communautés côtières et contribuer aussi à la réduction de la pauvreté, à la mise en œuvre effective des engagements internationaux et régionaux du Bénin...



L'ONG Nature Tropicale a donc engagé des actions de **plaidoyer** auprès des parties prenantes (autorités politiques, administratives et communautaires). Elle travaille sur le cadre juridique et réglementaire pour la mise en place d'Aires marines protégées communautaires au niveau du Bénin et dans la sous région Afrique de l'Ouest. Elle cherche à **faire prendre conscience** aux communautés locales et aux autorités des possibilités de développer l'écotourisme comme alternative à l'exploitation non durable des ressources biologiques côtières. Elle renforce les capacités et la participation des communautés locales aux activités éco-touristiques dans les zones humides. Elle promeut les échanges d'expériences entre acteurs locaux et différents partenaires, de la sous région et d'ailleurs, sur des modèles de développement axés sur la conservation endogène et culturelle des zones humides, la protection des espèces menacées et de leurs habitats clés dans les espaces protégés ou non et le développement de l'écotourisme profitable aux communautés locales...

Joséa S. Dossou-Bodjrenou

Pour en savoir plus : <http://ntong-benin.iframe.com/>

■ Vallée du Sitatunga (ONG CREDI - Bénin) ■

« Avec son millier d'hectares de zone humide et plus de 400 espèces animales et végétales déjà inventoriées, la « vallée du Sitatunga » a pour ambition de devenir une réserve naturelle communautaire de grand intérêt écologique... »

Présentation du site

La création de cette réserve naturelle communautaire est une initiative de CREDI-ONG, une jeune organisation non gouvernementale béninoise créée en 2005 et s'assignant deux missions principales complémentaires : promotion de l'aquaculture et protection de l'environnement.

Débutée en novembre 2007, la création de cette réserve doit son origine au coup de cœur qu'ont eu les membres de cette organisation en découvrant pour la première fois cet écosystème si mystérieux et particulier. Une verdoyante vallée marécageuse encore garnie par une constellation d'îlots forestiers de tailles et de composition variables. Située au Sud-Bénin dans l'arrondissement de Zinvié (commune d'Abomey-Calavi) à une trentaine de km seulement de Cotonou, la vallée du Sitatunga abrite encore une diversité faunique et floristique étonnante. La caractérisation écologique de cette vallée a permis d'inventorier plus de 300 espèces végétales dont les plus remarquables sont *Parkia bicolor* et *Piptadeniastrum africanum*, deux essences forestières majestueuses qui ont quasiment disparu du paysage béninois et dont on retrouve encore ici quelques très vieux spécimens (Kouderin, 2007). La répartition des espèces ligneuses par classes de diamètre décrit clairement la situation : abondance des ligneux de faible diamètre, les arbres de plus gros diamètres relativement rare se retrouvant encore dans des îlots forestiers très menacés.



L'inventaire de la faune vertébrée de la vallée fut réalisé par Adjé (2008) qui a identifié plus de 215 espèces d'invertébrés parmi lesquelles on retrouvera notamment le rare mais farouche Sitatunga (*Tragelaphus spekei*), une antilope aquatique inscrite en liste rouge de l'UICN, mais aussi d'autres espèces reliques comme la Civette

(*Civettictis civetta*), la Genette (*Genetta sp.*), le Pangolin tricuspe (*Phataginus tricuspis*), le Potto de Bosman (*Perodicticus potto*), et le Crocodile nain (*Osteolemus tetrapis*)...

Plan d'action de CREDI-ONG

Pour asseoir durablement et de façon participative ses actions de conservation, CREDI-ONG travaille d'une part à la mise en place de *Comités Villageois de Gestion de l'Environnement* (CVGE) dans une dizaine de villages riverains et d'autre part à celle d'un *Conseil des Chasseurs* commun à l'ensemble de la vallée. Ces deux structures de gestion complémentaires, creuset de réflexion et de décision, sont les interlocuteurs directs de l'ONG auprès des communautés locales. Les CVGE maintiennent une veille sur les éco-gestes vis-à-vis des ressources naturelles et sur l'assainissement du terroir villageois. Le Conseil des Chasseurs œuvre à l'élaboration et la mise en pratique d'activités de chasse responsable sur l'ensemble de la réserve.



Afin de faire connaître cette vallée si particulière et d'éveiller les consciences éco-citoyennes, du grand public en général, et des populations riveraines en particulier, mais aussi afin d'obtenir des retombées pour les populations locales, deux types de valorisation ont été imaginés : l'écotourisme et l'accompagnement pratique des cours de Science de la Vie et de la Terre (SVT) des établissements scolaires de la commune d'Abomey-Calavi. Certains aménagements spécifiques se sont révélés indispensables : la création de points de vue (miradors) pour des affûts, l'élaboration de circuits de visite pour des parcours aquatiques et pédestres, la construction, l'équipement et l'aménagement d'un « musée vert » de 150 m², afin de présenter le monde invisible de la vallée, et la construction puis l'équipement d'une salle de travaux pratiques.

Résultats obtenus

Grâce à l'appui financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) dans le cadre du programme petites initiatives (PPI) et de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), les activités de sensibilisation et de mise en place des structures de gestion sont en cours. Le premier mirador a déjà été construit et équipé. La construction du « musée

vert » et de la salle de travail est en cours. Grâce à l'appui de la fondation Nature et Découvertes, un lot de matériels fut acquis (équipements adaptés aux observations dans la nature (jumelles, longue vue, jumelles infrarouges) et aux découvertes diverses (microscopes, loupes binoculaires, télescope, boussoles, etc.)).

Depuis sa création, la vallée du Sitatunga a déjà accueilli plus de 450 visiteurs, avec un public composé en majorité de béninois grâce à des tarifs symboliques et accessibles à tous (100 à 200 FCFA /pers).

Challenges

CREDI-ONG ambitionne de faire de la « vallée du Sitatunga » une réserve communautaire dotée d'un statut propre et d'un plan d'aménagement participatif pour une restauration écologique durable qui prenne en compte les différents groupes d'intérêts. A cet effet, des études toponomastiques et socio-foncières restent à faire, afin d'asseoir nos actions sur une base rationnelle.

Par ailleurs, plusieurs défis majeurs sont encore à relever comme l'équipement du musée et de la salle de travail, pour augmenter la capacité d'accueil en matière de groupes pédagogiques (augmenter le nombre de matériels pédagogiques disponibles et d'animateurs spécialisés). Enfin, le maintien d'une veille écologique permanente et fiable pour une meilleure connaissance du milieu et de la dynamique des ressources naturelles en présence restera notre cheval de bataille.

Martial KOUDERIN,
Directeur CREDI-ONG
Plus d'info : www.credi-ong.org

■ Quelques autres sites d'ONG de la région à découvrir sur le web ■

ONG AMCFE (Mali) : <http://amcfe-mali.site.voila.fr>
ONG Nature Mauritanie : <http://natmau.ifrance.com/>
Afrique Nature internationale : <http://www.afnature.org/>

■ Et aussi... Ecobenin ■

Ecobénin est une ONG du Bénin qui vise à promouvoir le développement humain au niveau local et national à travers l'aménagement et la valorisation des ressources naturelles à des fins **d'écotourisme et d'éco-développement**. Ces actions passent par :

- La mise en route de projets d'écotourisme et de tourisme solidaire ;
- L'assistance-conseil en matière d'écotourisme et d'éco-développement ;
- La planification, l'aménagement et la gestion d'espaces écotouristiques avec les communautés ;
- La recherche-action en écotourisme et tourisme solidaire ;
- Le marketing en ligne de destinations écotouristiques locales ;
- Le développement d'outils d'évaluation de l'écotourisme et labellisation ;
- La mobilisation sociale, formation et développement de l'éco-volontariat ;
- L'organisation de voyages responsables, équitables et solidaires.

Ses sites d'action au Bénin sont notamment :

- Koussoukoingo, sur les flancs de la chaîne montagneuse de l'Atacora, où l'architecture exceptionnelle des habitations (Tata somba) reste encore la marque d'un peuple attaché aux croyances anciennes et à l'équité ;
- Alfakoara, un petit village à l'entrée Sud du Parc W, où les populations cohabitent avec les éléphants du Parc W/ Benin depuis la nuit des temps ;
- Possotome un site intéressant pour son lac, sa source thermale, et ses pêcheurs...

Pour en savoir plus :

<http://www.ecobenin.org/spip.php?article643>



■ NATURAMA, dans le Complexe PNKT (BF) ■

Le complexe PNKT, au Burkina Faso, est formé des aires contiguës du Parc National de Pô dit Parc National Kaboré Tambi (155 500 hectares), du Ranch de gibier de Nazinga (94 000 hectares), de la forêt classée de la Sissili concédée en zone de chasse (32 700 hectares), des zones villageoises de chasse autour de Nazinga (54 300 hectares) et de la Sissili (5 700 hectares). Situé au Sud du pays, il est à cheval sur deux régions administratives : la région du Centre-Sud et la région du Centre Ouest.

NATURAMA intervient dans ce complexe depuis 1993 notamment dans la portion Parc National Kaboré Tambi.

Le complexe abrite plus de vingt (20) espèces de mammifères dont les plus remarquables sont : l'Eléphant de savane, le Buffle, l'Hippotrague ou Koba, le Bubale, le Cobe Defassa. Plus de trois cent (300) espèces d'oiseaux sont régulièrement observées dans ce complexe d'aires classées.



A part le côté nord du Parc National Kaboré Tambi qui ressemble au secteur nord - soudanien, le reste du complexe a une végétation, une gamme de faune et une écologie plutôt typiques de la savane soudano-guinéenne avec des espèces très variées d'oiseaux et de mammifères. La végétation est composée de savane arbustive, savane arborée, savane boisée et galeries forestières.

Concernant les menaces qui pèsent sur le complexe, il faut noter que depuis son classement en 1976, le Parc National kaboré Tambi n'a fait l'objet d'aucun aménagement adéquat, ce qui l'a mis dans un état de délabrement total, accentué par les activités de braconnage de toute sorte, les feux tardifs, les activités pastorales et agricoles, la coupe abusive des arbres, le manque de mécanisme de surveillance et de protection. Ces menaces sont accentuées par une pression démographique intense: arrivées de nombreux migrants (agriculteurs, éleveurs nomades et sédentaires) et leur installation anarchique tout au long des limites du site.

Depuis la mise en œuvre du **Projet de Partenariat pour l'amélioration des écosystèmes naturels** (PAGEN) en 2003, nous constatons un changement notable avec l'ouverture des pistes, la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de surveillance. Cependant, des activités comme le braconnage minent toujours les trois entités formant le complexe. A cela il faut ajouter la pression agricole et l'exploitation du bois au PNKT et à la Sissili.

L'intervention de NATURAMA, au sein de ce projet, a contribué à l'amélioration de façon directe des revenus mensuels de 500 personnes, dont 280 femmes. Les activités ont porté sur **l'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux** (production du soubala, fabrication du beurre de karité et savon, apiculture, etc.) et des ressources naturelles (aulacodiculture). Cette augmentation des revenus (de l'ordre de 30 000 CFA/personne/mois), ajoutée aux connaissances et aux aptitudes acquises par le biais des formations et des conférences publiques participe à la réduction de la pauvreté au niveau rural. Les équipements acquis (seaux, marmites, bassines, équipement apicoles, de fosses fumières, etc.) sont valorisés dans le cadre des activités communautaires (funérailles, baptêmes, mariages, etc.), ce qui participe au **renforcement de la cohésion sociale** et augmente l'impact indirect des différentes interventions sur le quotidien des communautés riveraines.

Le **projet EC/IBA**, par ailleurs, vise à instituer un suivi effectif des aires protégées en vue de réduire le taux de pertes en biodiversité en Afrique. Il est financé par la Commission Européenne et couvre la période 2007-2010. Ce projet a pour objectif d'instituer des systèmes nationaux de suivi effectif de la biodiversité dans les pays bénéficiaires afin qu'ils fournissent des informations sur les tendances de la biodiversité dans les aires protégées, afin de stimuler des actions locales, nationales et mondiales...

**Jeannette BAYAMA/Département Communication
Fondation NATURAMA**
Plus d'infos : www.naturama.bf

► La Lettre des APAO ◀

Contacts : geoffroy.mauvais@iucn.org

Et : aurelie.vieillefosse@iucn.org



**UICN, Programme Afrique du
Centre et de l'Ouest**
Aires Protégées
BP 1618,
Ouagadougou 01.
BURKINA FASO
Tel : (226) 50.30.10.72

Merci à Helio et Van Iguen pour les photos de première page